



Commune de Saint-Maurice-de-Beynost

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°2024-04/03

Séance du 27 juin 2024

Date de la convocation :

21 juin 2024

Affichage de la convocation :

21 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, vingt-sept juin, le conseil municipal de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Pierre GOUBET, Maire.

PRESENTS : Pierre GOUBET, Claude CHARTON, Eveline GUILLET, Yvan HERZIG, Daniel MONCHANIN, Lydie EXTIER-PONS, Didier JUHEN, Nicole BOURGEOIS, Christian JUFFET, Martine TERRIER, Rodolphe EZNACK, Bernard MATEOS, Michèle ALVES, Alain VIEUX, Stratos TSALAPATIS, Anne CHAMPETINAUD, Muriel BRUGNOT, Yann LEONET, Nikita FERRACHAT, Danièle GREAU.

Nombre de conseillers :

en exercice : 27
 présents : 20
 procurations : 3
 absents : 4
 votants : 23

EXCUSES : Nathalie GRAVIER (Procuration à P. GOUBET), Robert HERPOYAN (Procuration à D. MONCHANIN), Syve-Line TAN (Procuration à Y. LEONET).

ABSENTS : Anaïs TEYSSONNEYRE, Lindsay DIAS, Mathieu LAURAIN, Romain GAILLARD.

Alain VIEUX a été élu secrétaire de séance.

BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2024 - DECISION MODIFICATIVE N°1

Le rapporteur informe l'assemblée que certains crédits inscrits au Budget Primitif 2024 doivent faire l'objet de réajustements selon le détail suivant :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-024-020 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €
TOTAL R 024 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €
D-2315-20-07-845 : Réaménagement de la RD1084	0,00 €	69 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-238-20-07-845 : Réaménagement de la RD1084	0,00 €	0,00 €	0,00 €	69 000,00 €

TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	69 000,00 €	0,00 €	69 000,00 €
D-2031-845 : Frais d'études	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2041512-20-07-845 : Réaménagement de la RD1084	0,00 €	136 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	136 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-020 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-20-07-845 : Réaménagement de la RD1084	136 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	140 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	140 500,00 €	211 000,00 €	0,00 €	70 500,00 €
Total Général		70 500,00 €		70 500,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les modifications des crédits en dépenses et en recettes apportées au budget primitif 2024 telles qu'elles apparaissent dans le tableau ci-dessus.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Maire
Pierre GOUBET

